



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle (DAAC)

Appel à projet à destination des établissements de Nice

Nice, son patrimoine historique, architectural, naturel et linguistique

Année scolaire 2021-2022

Le contexte

Dans le cadre du partenariat qui vise la réalisation du parcours d'Education Artistique et Culturelle, la DAAC de Nice et le service Ville d'art et d'histoire – Direction des patrimoines - Ville de Nice s'associent pour proposer aux collèges et lycées de la Métropole un projet autour du patrimoine niçois.

Public ciblé : toute classe ou groupe de classe du second degré (6^{ème} à la terminale, de filière générale, professionnelle ou technologique).

I) Présentation du projet :

- ➔ Le projet présenté ici vise deux restitutions finales liées dans leurs acquis mais indépendantes concernant leur réalisation : ***la fabrication d'un objet et/ou l'organisation d'une visite commentée sur un site patrimoniale.***

Sur l'ensemble de l'année scolaire, la classe sera amenée à produire un ***kamishibai*** (genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulant où des artistes, remplacés ici par les élèves, racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs). Le thème retenu pour ce ***kamishibai*** est le **patrimoine niçois** (histoire de Nice, personnages illustres du comté de Nice, histoire d'un lieu, d'un monument...). L'enseignant aura néanmoins toute liberté pour déterminer et définir précisément ce qu'il souhaitera aborder avec ses élèves concernant le patrimoine de Nice. Afin de concrétiser cette restitution finale, des **visites de sites patrimoniaux** et des présentations de hauts lieux de l'histoire de Nice seront effectuées et proposées par l'équipe de médiateurs culturels du Service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Nice.

D'autre part et grâce aux acquis liés à ce projet, les élèves seront en mesure de proposer lors d'une journée précise, relayée par le Service Ville d'art et d'histoire dans sa programmation (la journée sera déterminée selon les impératifs de calendrier de l'enseignant et du Centre du Patrimoine) la **présentation** d'un site à un public extérieur aux établissements scolaires.

L'ensemble du projet avec ses deux restitutions se veut **transdisciplinaire**. Sans aucune obligation d'exhaustivité, l'appel aux disciplines que sont les langues vivantes, l'histoire-géographie, les arts plastiques, la technologie, les sciences de la vie et de la terre et le français sera privilégié.

II) Objectifs

Nb: l'intégralité des objectifs énumérés ici n'est pas indispensable à la réalisation du projet, chaque professeur pilote de ce projet sera à même de définir lesquels il souhaite retenir ce qui permettra ainsi de constituer une équipe d'enseignants de la classe qui intégrera ce projet :

Culturels : découverte et approfondissement de l'histoire régionale en lien avec les programmes d'histoire, sensibilisation sur la vie de certains personnages historiques de Nice et de son comté, l'architecture à Nice et ses influences (piémontaise, génoise...), le patrimoine naturel,

Linguistiques : le récit, la narration, le théâtre, la traduction (toute langue vivante étrangère ou régionale), sensibilisation à la langue niçoise,

Techniques : réalisation matérielle du théâtre de papier japonais (*kamishibai*),

Artistiques : le dessin, la photo, l'aquarelle, le recours à un artiste pour accompagner le projet est possible,

Méthodologiques : le travail de groupe, la communication devant un public scolaire ou adulte.

→ **Disciplines concernées** : histoire-géographie, langues vivantes (étrangère et/ou régionale), français, technologie, arts-plastiques, SVT.

III) Déroulé

Le projet sur le patrimoine niçois avec ses deux restitutions finales s'échelonne sur **une année scolaire**. Il fera l'objet d'une réunion de présentation début octobre 2021.

Chaque enseignant pilote du projet définira en lien avec le Service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Nice la fréquence des échanges entre cette structure et la classe. Les chargés de mission patrimoine de la DAAC se chargeront de la mise en contact initiale entre les enseignants et le Service Ville d'art et d'histoire. Les différentes actions menées au cours de l'année scolaire revêtent trois formes :

- Les **sorties** pédagogiques sur site (celles-ci seront définies en fonction du thème retenu),
- La **venue en classe** d'un médiateur culturel,
- Le **travail en classe** entre les enseignants intégrés au projet et les élèves.

IV) Restitution :

La réalisation d'un *kamishibai* implique des compétences multiples. De la réalisation matérielle de l'objet au choix de son contenu, les élèves seront amenés à définir en lien avec leurs enseignants la méthode de travail. Faisant appel à l'esprit de synthèse, à l'art du récit et de la narration, la constitution des textes qui

accompagneront les dessins et les photos peut varier de la seule version française, à celles en italien, anglais, espagnol, allemand, niçois ou tout autre langue vivante étudiée par les élèves. Une version plurilingue de l'outil est à privilégier.

L'objet fini aura **deux utilités** :

- Il permettra tout d'abord d'être **fourni aux écoliers de la Ville de Nice** qui, grâce à cet outil ludique, seront sensibilisés au patrimoine de leur cité et ce, grâce à la production d'élèves à peine plus âgés.
- Il contribuera également à ce que le Centre du Patrimoine puisse **l'intégrer dans un « format famille » proposé aux touristes**.

Une **cérémonie** pour la restitution de l'objet fini est à envisager en fin d'année scolaire. Les élèves pourront également mettre en scène le *kamishibai* devant des écoliers et ce, même les années suivantes.

Concernant la deuxième restitution que constitue la **visite d'un site effectuée par les élèves à un public adulte**, elle n'est en rien obligatoirement liée à l'autre restitution mais elle est vivement encouragée. Les acquis liés au projet du théâtre de papier japonais ne seront que mieux réutilisés et réemployés et le travail des élèves davantage valorisé. La forme que peut prendre cette journée de médiation culturelle reste soumise aux souhaits des enseignants et des élèves et peut revêtir diverses formes, allant de la simple visite à la théâtralisation d'un lieu, d'un monument...

L'ensemble des projets fera l'objet d'une valorisation sur le site académique de la DAAC.

V) Informations et contacts :

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter les chargés de mission patrimoine sur le territoire de Nice de la DAAC :

- Gilles Ricard : Gilles.Ricard1@ac-nice.fr, 0615744888
- Olivier Pasquetti : Olivier.Pasquetti@ac-nice.fr, 0616025467

Toute réponse à cet appel à projets est à faire parvenir par mail à Gilles.Ricard1@ac-nice.fr et Olivier.Pasquetti@ac-nice.fr **au plus tard le 10 octobre 2021** en indiquant

- le nom de l'établissement,
- la classe ou le groupe de classe concerné,
- le nom du Professeur référent pour ce projet (discipline et coordonnées pour pouvoir être contacté)
- ainsi qu'un bref descriptif du travail envisagé (équipe pédagogique ou pas, vision et idées du projet... ne dépassant pas 1500 signes espace compris)